



Lire le journal du
30 juillet 2026

LaProvence.



Menu

Actualités ▾

En
continu

Ma
ville ▾

Faits
divers

Economie

OM

Festival
d'Avignon

Avis de
décès

Services ▾

Partenaires ▾

À la une > Société > Quand les parents posent problème, l'enfant change d'école : le décret qui divise l'Éducation nationale

Quand les parents posent problème, l'enfant change d'école : le décret qui divise l'Éducation nationale

Par La Provence avec AFP

Publié le 29/07/26 à 11:32

 Ajouter La Provence à vos sources préférées

1  Commenter

 Partager



Un élève de primaire, collège ou lycée dont un parent "compromet gravement" le "fonctionnement normal" de l'établissement pourra désormais être contraint d'en changer.

/ PHOTO LP

🔊 Écouter l'article (2:56)



🔊 Écouter le résumé (1:14)



Nouveauté !

Un élève de primaire, collège ou lycée dont un parent "compromet gravement" le "fonctionnement normal" de l'établissement pourra désormais être contraint d'en changer, selon un décret publié ce mercredi 29 juillet, qui vise à protéger les enseignants exerçant dans un climat scolaire tendu.

À voir aussi : Canicule dans les écoles : le ministre de l'Éducation nationale annonce de nouvelles aides

La mesure, [contestée par les syndicats](#), s'applique aussi lorsque le comportement d'un "membre de la famille", en lien avec la scolarité de l'élève, "fait peser un risque caractérisé sur la sécurité ou la santé d'un membre de la communauté éducative".

[Le directeur d'école](#) devra saisir le directeur académique des services de l'éducation nationale (Dasen), qui pourra, après un "dialogue avec les parents de l'élève", demander au maire sa radiation et son inscription "dans une autre école de la commune", selon le texte paru au Journal officiel.

Dans les collèges et lycées, le Dasen saisi par le principal ou le proviseur pourra directement affecter l'élève dans un autre établissement, là encore après une discussion avec ses parents.

Un "suivi pédagogique, éducatif et social renforcé" est prévu "jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours" pour les élèves réaffectés.

"Sanctionner un enfant pour les actes de ses parents est inacceptable"

Fin juin, le projet de décret avait suscité de fortes inquiétudes chez certains syndicats de professeurs et des parents d'élèves, sur le principe, sa mise en

En continu

08:16

À Saint-Jeannet, près de Digne-les-Bains, le trio L-Rom enchante la première soirée d'été sur la place Raymond-Moulin

08:12

Singapour : il lèche une paille, poste la vidéo et plaide coupable de trouble à l'ordre public

08:06

Châteauneuf-du-Pape se prépare à trois jours de fête au temps des papes

07:58

Le gouvernement lance une mission sur la Métropole Aix-Marseille-Provence

07:52

Incendie à Brignoles, dans le Var : le feu toujours actif ce jeudi matin, 250 pompiers mobilisés

oeuvre et ses conséquences : [l'image que l'enfant gardera de l'école](#), les liens brisés avec ses amis, etc.

Début juillet, [des syndicats d'enseignants et les représentants des parents](#) avaient claqué la porte d'une réunion avec le ministère pour s'opposer au projet.

"Sanctionner un enfant pour les actes de ses parents est inacceptable", avait dénoncé dans la foulée un communiqué de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE).

Selon une étude du service statistique du ministère en février, quatre incidents graves pour 1.000 élèves ont été signalés dans les écoles primaires en 2024-2025, soit un "léger recul" sur un an. Il s'agit essentiellement de violences verbales (45%), commises par les familles dans un cas sur trois, et visent d'abord les personnels (61%).

Ces derniers mois, le ministre de l'Education nationale, Edouard Geffray, a fait de l'"amélioration du climat scolaire" l'une de ses priorités, invoquant dans sa circulaire de rentrée le "nécessaire retour à une forme de civilité trop souvent remise en cause par le comportement de certains élèves et parfois même de certains parents".

1 Rejoignez la conversation

Votre opinion compte pour nous. Rejoignez la communauté laprovence.com en réagissant sur l'article Quand les parents posent problème, l'enfant change d'école : le décret qui divise l'Éducation nationale.

A lire aussi



Rhône : une mère tue accidentellement son fils de 2 ans, qu'elle croyait assis à l'arrière, en le percutant avec sa voiture



La journaliste marseillaise Émilie Tran Nguyen quitte France Télévisions



L'influenceur marseillais Mortadon filmé en train de donner un coup de poing à un chien, une plainte déposée



Incendie de 5 000 m² dans le Var : un pyromane nu arrêté par les gendarmes

[Voir plus de contenus](#)



Une info ? Un témoignage ?

[Contactez-nous](#)

A LIRE AUSSI



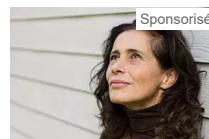
[RealAdvisor.fr](#)

L'intelligence artificielle permet de connaître la valeur d'un bien...

Estimation immobilière gratuite en 3 minutes

Sponsor

Sponsorisé



[Dyson](#)

Découvrez notre gamme de ventilateurs et...

[Meilleurtaux](#)

Retraités : voici les mutuelles les mieux notées ce...

Les plus lus



1 Céline Laval, employée de la résidence Gontier à Montoux, est morte à l'âge de 54 ans

[SOCIÉTÉ](#)



2 Marcher avec la méthode 6-6-6 : la routine qui séduit cet été pour bouger plus sans forcer

[SANTÉ](#)

